

LE PROGRES DU GOLFE

DIRECTEUR: EUDORE COUTURE

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN!

A son tour de réclamer

Un sénateur vraiment représentatif

La Patrie nous apporte le passage suivant d'un article de l'Eclair de Beauceville, au sujet de la nomination imminente d'un successeur au fauteuil du regretté sénateur Bouduc:

Deux politiciens, s'écrit le confrère beauceron, non des plus en vue, mais en même temps non des moins intrigants, de Québec, veulent, l'un et l'autre ou l'un ou l'autre, décrocher la timbale.

"Ils oublient qu'à défaut de nos ministres, nous possédons chez nous plusieurs personnalités, qui valent tout autant, sinon mieux, que ces aspirants sénateurs. Ces derniers sont d'absolus étrangers à la division. De quel droit voudraient-ils enlever à nos ruraux, les rares occasions d'une position plus honorifique que lucrative.

"Ruraux nous sommes, et voulons rester; mais, à une condition, c'est que certains ambitieux de la ville ne nous fassent pas regretter d'être ruraux, ou encore, de ne pas avoir défendu avec assez d'énergie, dans le passé les droits de la campagne, qui sont ceux de la masse de l'électorat.

"Qu'on sache donc, que la campagne va lutter, et lutter par tous les moyens, que nous donne la constitution, contre ces empiétements de la ville sur nous. Qu'on se le dise."

L'Eclair peut être assuré qu'il a tout l'appui du Progrès du Golfe dans sa campagne pour faire nommer un authentique jarret-noir comme représentant de la division de Lauzon au Sénat canadien.

Sans vouloir le moins du monde manquer de gentillesse envers l'Eclair, nous serait-il permis de lui rappeler qu'il n'a pas toujours secondé ceux qui ont lutté, dans le passé, pour le triomphe de l'idée juste qu'il défend aujourd'hui.

Ainsi, quant il s'est agi de nommer un conseiller législatif pour la division du Golfe, le Progrès a fait campagne pour amener le gouvernement provincial à donner ce siège à un homme qui connaissait à fond les nombreux et pressants besoins du Bas St-Laurent. Notre voix a été trouvée trop modeste et nous avons dû subir Frank Carrell, propriétaire d'un journal anglais de Québec.

En aurait-il été ainsi si nous avions pu compter, dans le temps, sur l'appui de l'Eclair, dont la voix a toujours été douce à l'agneau, si, du moins, l'on en juge par les comptes publics?

Et au Sénat, notre division est représentée par M. D.-O. Lespérance, de Québec encore et autrefois de Ste-Louise, pour qui la qualification dans notre district, fut, dans le temps, tout un problème.

Nous ne savons pas si l'Eclair a surtout en vue de mousser les affaires d'un illustre morticole qui a passé mille jours en prison pour la défense d'innombrables majuscules dont les moindres sont le Droit, la Civilisation, la Liberté, sans compter la Religion, la Famille et la Propriété!

Comme nous n'avons à sonder ni les reins ni les cœurs nous nous contentons d'appuyer, purement et simplement les revendications de principe du confrère de Beauceville, le priant de bien vouloir, à l'avenir, mettre son immense influence au service de ceux qui pourraient être, éventuellement, appelés à défendre les mêmes idées.

Jean BERTHIER.

Mot d'enfant.
—Maman je voudrais une poupée.
—Mais, tu en as déjà une!
—Une autre... une neuve.
—Mais celle que tu as n'est pas du tout usée!
—Moi non plus, maman, je ne suis pas du tout usée et cependant tu viens de l'acheter un nouveau bébé!...

EMBELLISSONS Pour attirer les touristes

Pour attirer le touriste
Lorsqu'il s'agit d'augmenter le nombre des touristes dans notre province, il faut s'industrialiser à profiter de tous les avantages qui sont à notre disposition.

Ces avantages, pour nous, sont multiples.
La Providence a voulu que la nature dans le Québec ait des charmes incomparables. C'est pour cette raison que nous avons tant appuyé, depuis quelques jours, avec l'Association du Tourisme, sur la nécessité de faire cadrer avec ses multiples beautés les œuvres de l'homme. Notre campagne en faveur de l'embellissement n'a pas d'autre but en effet que celui de gaver l'étranger d'imprévu, afin de lui plaire.

Il y a un autre moyen à notre disposition.
Nous voulons parler en effet, dans ce dernier article, de nos traditions. On ne semble pas en tenir compte dans les circonstances. Et pourtant, cette dernière arme est la plus belle, pour nous du Québec. Nous sommes trop oublieux de nos us et coutumes, qui nous donnent un cachet cependant si attrayant.

Lorsque l'Association du Tourisme de la province a conçu l'heureuse idée d'organiser son premier grand congrès annuel en l'honneur de l'hôtelier de province, il s'est fait une campagne de publicité pour faire revivre, sous ce rapport, notre cuisine canadienne d'autrefois. Le touriste en effet aime tout ce qui tranche sur le déjà vu et sur le déjà connu. Il faut satisfaire à ce désir.

Nous croyons opportun d'appuyer aujourd'hui sur un autre point: celui de nos richesses historiques. Et Dieu sait si nous en possédons! Pourquoi donc dans les circonstances, ne profiterions-nous pas des nombreux avantages qui sont à notre disposition? Quelle est la localité de notre province qui n'est pas un coin de notre belle histoire ou nos ancêtres ont accompli des gestes dont nous ayons lieu d'être fiers?

Qu'est-ce qui nous empêche alors de tout recueillir ce qui peut intéresser nos visiteurs. Nous avons là deux cordes à notre arc. Que n'aménage-t-on pas de petits musées locaux où ils descendront voir maints objets que nous dédaignons, nous parce que nous sommes dans l'habitude de les posséder. Ces musées pourraient très bien être placés sous la direction des autorités municipales. Un prix d'entrée pourrait être chargé si on le juge à propos. Sinon des pièces adjacentes pourraient servir d'appas au touriste qui y irait dépenser quand même. Et si cette idée d'un musée paraît entraîner trop de dépenses ce que nous ne croyons nullement, et pour cause, pour quoi ne publierait-on pas de petites brochures, très bien rédigées, où seraient consignés les principaux faits de l'histoire locale, ou bien qui contiendraient une nomenclature des endroits qui méritent d'être visités.

Il y a un dernier moyen dans les circonstances, dont on puisse faire état: c'est celui de créer des comités d'amusements paroissiaux, histoire cette fois de permettre à l'étranger, fatigué de rouler sur la route poussiéreuse des milles et des milles, de descendre de sa machine pour se délasser.

Cette idée de profiter ainsi de nos richesses historiques aura en somme un double résultat: tout en aiguillant d'avantage le touriste, elle continuera à accroître chez nous l'amour de nos traditions et partant à nous donner plus d'orgueil pour la race à laquelle nous avons le bonheur d'appartenir.

Jeanette, (8 ans) supplie sa maman de l'emmenner au bal.
—Emmène-moi petite maman... emmène-moi je t'en supplie...
—Voyons, ma chérie... tu es trop petite. Tu ne sais pas danser.

—Avec ça! je sais mieux que toi, je t'ai bien vue l'autre jour il faut toujours quelqu'un pour te tenir...

Au Conseil Municipal

Lundi, le quinze juin mil neuf cent vingt-cinq, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski, tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, à 8 hres p. m., sont présents: monsieur le maire L.-J. Moreault, M. D., et messieurs les conseillers Alphonse Bellavance, Martin-J. Lepage, Joseph Desrosiers, Camille Bérubé, Léopold-R. D'Anjou et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.
Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés, savoir:
Liste de paye Nos 37, \$39,38, \$412,15; 39, \$243,31; 40, \$173,80; 41, \$125; 42, \$0,76; 43, \$2,20; C. N. Rys, rente de terrain, \$6,00; Imperial Oil Ltd, \$12,00; Empire Brass Mfg Co., \$45,02; C. N. Rys, fret, \$1,30; Fonds de Bâtisses et J. \$12,00; La Cie de Pouvoir, \$340,30, et \$161,26.

Proposé et résolu qu'un permis de bâtir soit accordé à l'École d'Agriculture, conformément au certificat de l'Inspecteur et aux règlements de cette ville.
Proposé et résolu que la demande de M. Joseph Berger pour le transport de la licence de commerce de Mme Vve Théophrase Paquet, soit accordé.

Proposé et résolu que la licence de cocher soit accordée à M. David Boucher et à Mmc Léon Blanchet, pour un véhicule-moteur.
Le conseil prend connaissance d'une demande du chemin de fer National, à l'effet d'annuler la taxe d'affaires que cette municipalité réclame de la compagnie de messageries. Le secrétaire-trésorier est chargé de s'enquérir auprès des municipalités où le paiement de cette taxe d'affaires est contesté et de faire rapport au conseil.

Lu une lettre de M. G.-A. Deschênes demandant de sous-traiter de son compte la taxe d'eau qui lui est chargée pour son magasin. Proposé et résolu de ne pas accorder la présente demande vu les dispositions du règlement concernant les services d'eau et d'égoûts.

Le conseil reçoit le rapport du président pour la votation du règlement No 210 par les propriétaires fonciers de cette ville, ainsi que le certificat du maire et du greffier déclarant que par le relevé des votes donnés, la majorité par le nombre et par la valeur immobilière imposable approuve le règlement No 210 de cette municipalité.

Proposé et résolu que le secrétaire-trésorier soit chargé de demander la permission au ministre des affaires municipales pour autoriser la municipalité à vendre les obligations du règlement No 210, de gré à gré sans l'accomplissement des formalités prescrites par l'article 574 de la loi des cités et ville et aux conditions qu'il jugera à propos d'imposer.

Proposé et résolu qu'un règlement soit adopté et, par les présentes, un règlement est adopté pour amender le règlement No 130, défendant la distribution des circulaires dans les rues, etc., comme suit:
1.—Le paragraphe suivant est ajouté au dit règlement No 130:

Toute et chaque infraction au présent règlement sera punie d'une amende n'excédant pas \$40,00 et du paiement des frais, et à défaut de paiement immédiat de l'amende et des frais, le délinquant sera emprisonné pour un terme n'excédant pas deux mois.
2.—Le présent règlement entrera en vigueur dans les délais fixés par la loi.

Proposé et résolu que le secrétaire-trésorier soit autorisé à prendre des procédures contre M. A. Leblond pour infraction au règlement No 208 de cette municipalité, vu le refus de payer la taxe d'affaires exigée pour le commerce d'organisation de ventes.

Sur plainte faite devant ce conseil, il est proposé et résolu que le secrétaire-trésorier soit chargé de donner avis à M. Joseph Sirois, des règlements d'hygiène concernant les fosses d'aisance, et d'exiger l'installation des water-closets dans sa propriété de la rue Ste-Thérèse.

Sur proposition de M. le conseiller Bellavance, il est résolu de nommer MM. Joseph Bellavance, Adéclard Blais et J.-A. Garneau comme estimateurs de cette ville et de fixer leurs émoluments à \$5,00 par jour pour la confection d'un nouveau rôle d'évaluation, et M. Joseph Bellavance devra agir comme président du bureau.
Et la séance est levée.

SUR LA COLLINE DU SEMINAIRE

La sortie a eu lieu ce matin.

Hier soir, dans la magnifique salle académique a eu lieu la distribution solennelle des prix sous la présidence de M. le Supérieur. La Toule des invités et des parents des élèves remplissait l'amphithéâtre.

L'hôte d'honneur était, cette année, un ancien élève laïque M. le Général Sir Eugène Fiset. Le député de Rimouski, accompagné de Lady Fiset et de Mademoiselle Allyn Fiset, fut certainement le point de rencontre de tous les regards, quand il apparut au bras de M. le Supérieur, portant toutes les décorations et ordres divers dont il est le titulaire, notamment les croix d'officier de la Légion d'honneur et de chevalier de la couronne anglaise.

Chargé du discours de circonstance, Sir Eugène s'acquitta de sa tâche avec beaucoup d'émotion et d'éloquence.
Un élève finissant, M. Adéclard Fortin, lui répondit, puis prononça le discours d'adieu des finissants en termes très élégants. M. le Supérieur termina la série des discours et annonça au cours de ses remarques que les deux élèves concurrents du Séminaire au "Prix du Prince de Galles", cette année, s'étaient classés, l'un second de tous les concurrents, et l'autre troisième... L'auditoire applaudit au succès magnifique des deux lauréats, M. L.-J. Gagnon, fils du notaire Gagnon de St-Octave, et M. Thuriel Belzile, de Trois-Pistoles.

Bref, très belle soirée de gala, dième de la première distribution des prix dans le nouveau Séminaire.
Des dix-sept finissants de l'année, six iront au grand Séminaire à l'automne, un chez les Oblats, deux chez les Dominicains, quatre, à l'École de médecine de Laval, un à l'École de chimie, trois à l'École de Droit. Le Progrès souhaite une fructueuse carrière aux finissants de 1925.

TRIBUNE LIBRE

(Publié sous l'exclusive responsabilité des correspondants)

L'ETAT DE NOS FORETS NE JUSTIFIE PAS L'EMBARGO.

Dans un précédent article l'on a vu que des "patriotes" s'étaient donné la mission de sauver le pays en sauvant leur propre industrie. Les forêts disparaissent à vue d'œil—prétextant-ils—il est temps qu'on cesse de les exploiter pour l'étranger.

Et d'abord, disons que la plupart des apôtres de l'embargo qui glosent sur la ruine prochaine de nos forêts n'ont jamais cru devoir donner le chiffre auquel ils estimaient le volume de matière ligneuse que contiennent les forêts de Québec. Le fait qu'on exploite, chaque année, de grandes quantités de bois, que l'incendie détruit sur pied des légions d'arbres, que les insectes s'ajoutent à l'incendie pour accentuer son action néfaste, leur est une preuve suffisante de la mort prochaine de nos forêts.

—Ils vous inviteront même, comme le fit un jour l'ineffable Barnjum, surnommé l'homme qui gagne tous ses paris,— à faire une reconnaissance de quel-

que cinq mois pour voir ce qu'il reste de forêts. Imaginez un peu une reconnaissance de cinq mois pour se renseigner sur des

richesses aussi largement répandues que le sont nos forêts, cela donne furieusement dans la Tartarinade.—Il est préférable, en pareille matière, de s'en remettre au témoignage de forestiers-experts qui ont ajouté à leur propre expérience, celle de tous ces ingénieurs-forestiers, de tous ces gardes, de tous ces explorateurs, de tous ces coupeurs de bois qui, depuis de nombreuses années, parcourent le pays en tous sens, et ont enrichi de leurs rapports et de leurs relations de voyages les archives du pays.

Que résulte-t-il de toute cette documentation? MM. Piché, Roland D. Craig vont nous le dire. Le premier, après avoir fait la large part aux dommages causés par les insectes, estimait à 130,000,000 cordes de bois à pulpe le contenu de nos forêts les plus faciles d'accès.

—L'autre, de concert avec M. Fraser Story, tenant compte de toute la richesse forestière en réserve de Québec, y compris les bois propres au sciage comme ceux aptes à la fabrication de la pulpe et du papier, évaluait à plus de 500,000,000 de cordes. Il n'est pas besoin de retourner longtemps ces chiffres pour en comprendre toute la portée. Dans leur brutalité ils signifient, qu'aux taux actuels d'utilisation de la matière ligneuse chez nous, nos forêts pourraient durer plus de 50 ans pour celles qui sont pratiquement accessibles, et plus de 100 ans pour celles-ci et les autres.—L'on est bien loin des 15 ou 25 ans que les partisans de l'embargo veulent bien, pour les besoins de leur cause, attribuer comme durée à nos ressources forestières.

Il faut noter—puisque le bois est une substance capable de se refaire, puisque les arbres ont une capacité de se reproduire,—et si l'on ne veut pas assumer les ressources forestières aux mines de charbon—il faut aussi noter, disons-nous, que les forêts se repeuplent après le passage des bûcherons, des insectes et de l'incendie. C'est même au prix de ces "saignées" que la forêt doit de maintenir sa santé, ceci évidemment surtout dans le cas du bûcheron qui fait bien sa besogne, et dans le cas d'insectes qui n'attaquent, comme c'est la règle, que les arbres âgés ou dépérissants. Ceci l'est moins dans le cas d'incendies—bien que cependant quelques-uns de nos fabricants fassent leurs beaux dimanches,—ces le temps de le dire,—avec les arbres qui se sont développés là où l'incendie du Lac St-Jean et celui de Miramichi avaient fait pour ainsi dire place nette.

Que nos "patriotes" s'ils brident sur le cou", alerte et gaie; alerte mais sans oublier de regarder et de voir, car vous avez le sens de l'observation gaie, mais d'une gaieté qui sait se teinter de mélancolie et se charger d'une pensée sérieuse, d'une réflexion psychologique.

"Je dis "votre plume", mais j'y pourrais, et avec plus de vérité peut-être, dire "votre pin, ceau". Vous savez peindre, en effet, et, comme les poètes, les impressions et les sensations chez vous, se traduisent en couleurs tantôt brillantes, tantôt très douces, parfois châtouyantes; vous avez le sens de l'art, et le lecteur reste frappé de la délicatesse de vos sentiments: notre littérature canadienne n'a pas encore produit, semble-t-il, dans les récits de voyages, des pages aussi fraîches, que celles que vous offrez aujourd'hui au public."

En vente à l'imprimerie Générale, Rimouski, P. Q. et chez les principaux libraires.

Ant. Marceau. Les rubans du poète étaient portés par les Enfants de Marie. Les offrandes florales furent déposées sur sa tombe.
Conduisaient le deuil: son père M. Lemieux, sa mère, ses frères Edmond, Camille, Mathias et Georges-Gonzague, et quatre sœurs: Rose-Anna, Mme Emile Boulanger, (Alice) Yvonne et Cécile, sa belle-sœur Mme Stanislas Lemieux.

Un grand nombre de parents et d'amis assistèrent à ses funérailles qui eurent lieu à huit heures. Les Enfants de Marie, dont elle était membre, l'escortèrent en voile blanc jusqu'à sa dernière demeure. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Couillard, vicaire de la paroisse, qui chanta aussi le service. Les porteurs étaient ses frères MM. Stanislas et Aimé Lemieux, M. Arthur Fortin et M.

Approbation de S. G. Mgr F.-X. Cloutier de Trois-Rivières

S. G. Mgr F.-X. Cloutier, évêque du diocèse des Trois-Rivières, approuve, dans les termes suivants, les statuts de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province: Evêché des Trois-Rivières, 20 avril, 1925.

Monsieur Laurent Barré, Président de l'Union Catholique des Cultivateurs, L'Ange-Gardien, Monsieur le Président, Vous pardonnerez mon retard à répondre à votre lettre du 10 février. Une absence, dans l'intérêt de ma santé, m'a empêché jusqu'à présent de prendre connaissance des "Statuts et Règlements" de l'Union Catholique des Cultivateurs. Je viens de les parcourir rapidement, et je suis heureux d'exprimer ma satisfaction à l'égard de Son Eminence le Cardinal de Québec, mon vénéré Métropolitain.

Il est dans la société une classe qui mérite toute notre attention, c'est bien celle des Agriculteurs. Ils ont en mains les richesses du pays, mais elles leur sont trop souvent ravies par les exploiters. J'ose croire que l'Union dont vous êtes le président, en se développant suivant les directions de l'Eglise, leur procurera de grands avantages.

Je bénis votre oeuvre et vous prie de croire à mes sentiments très dévoués en Notre Seigneur; F.-X., Ev. des Trois-Rivières.

A la fin du repas, une surprise agréable fut ménagée à l'Élu du Seigneur. Son jeune frère vint, avec toute la gentillesse et la candeur de son âge, lui offrir les vœux de tous, et une cousine Mlle Laurence Dechamplain, dans une récitation appropriée à la fête, lui exprima les sentiments heureux de tous en rendant hommage à sa dignité sacerdotale.

En termes émus, le jeune prêtre répondit à ces témoignages d'affection en disant d'abord sa reconnaissance au Seigneur, qui l'avait aimé en l'appelant à la vocation sacerdotale. Il rappela les suaves ivresses de son ordination, les douces émotions de la première messe. Il eut des paroles émouvantes à l'adresse de ses chers parents disparus. Il remercia son oncle M. l'abbé Dechamplain, M. le curé de Ste-Luce et tous ses autres bienfaiteurs.

M. le curé ajouta quelques paroles, souhaitant au nom de tous une longue et fructueuse carrière au nouvel élu.
M. Dechamplain est retourné au séminaire de Rimouski, emportant dans son cœur de bien douces impressions et laissant à ces paroissiens le souvenir d'un beau jour.

Au jeune prêtre nous souhaitons une sainte et heureuse carrière.
Ad multos annos.

L'E.B.C.—Les Etapes d'une Paroisse. Par l'abbé Joseph D. Michaud, de la société Historique du Canada, Curé de Val-Brillant, P. Q.
Un fort volume in-octavo de 330 pages, solidement broché, d'apparence typographique irréprochable et orné de 12 superbes gravures hors-texte. C'est l'histoire attachante du pittoresque Vieux-Bic et de l'ancienne seigneurie de ce nom.

En vente à l'imprimerie Générale S. Vachon, Rimouski, au prix de \$1,00 l'exemplaire, ou \$10,00 la douzaine. Ajoutez 15 sous par volume pour les frais de poste.

CHAMBRES A LOUER
Chambres à louer et pension, si désiré, chez
E. LEVESQUE,
Rue St-Germain.

BARBIER DEMANDE
Bon barbier demandé, s'adresser immédiatement à:
Jean-C. FILLION
Rimouski
B. P. 51,

Ste-Luce

Dimanche le 7 juin, notre paroisse avait le bonheur et l'insigne honneur de voir un de ses enfants gravir pour la première fois les degrés de l'autel. M. l'abbé André-Albert Dechamplain, promu au sacerdoce la veille dans la cathédrale de Rimouski, célébra sa première messe en présence de sa famille et de toute la paroisse réunie en notre église paroissiale.

Le nouvel élu était assisté de M. le curé de la paroisse M. André Desrosiers, curé à Saint-Laurent de Matapédia, M. E. Goulet, vicaire à Causapsal, enfant de la paroisse remplissant les fonctions de diacre et sous-diacre.

L'église avait revêtu ses parures de fêtes et à l'orgue on sut nous donner du beau chant approprié à la circonstance.
M. l'abbé Dechamplain, oncle du nouveau prêtre, rehaussa l'éclat de cette belle cérémonie, en accompagnant au violon, M. Aug. Dechamplain, cousin, chanta un "O Salutaris", qui fut fort goûté.

M. l'abbé Tremblay donna le sermon de circonstance. Il sut, par sa parole bien connue, mais toujours nouvelle et aimée, nous démontrer la dignité du prêtre, en chaire, au confessionnal, et surtout à l'autel où il est non seulement le représentant de Jésus-Christ, mais un autre Christ lui-même, Sacerdos alter Christus. A la fin de la messe, un Te Deum, d'action de grâces fut chanté pour redire un merci à Dieu de l'honneur conféré à une brave famille et à la paroisse. Un banquet fut offert au héros du jour à l'hôtel Ste-Luce, décoré avec goût pour la circonstance, et où des mets succulents furent servis. Plus de cent convives, membres du clergé, parents et amis du jeune prêtre, y prirent part.

A la fin du repas, une surprise agréable fut ménagée à l'Élu du Seigneur. Son jeune frère vint, avec toute la gentillesse et la candeur de son âge, lui offrir les vœux de tous, et une cousine Mlle Laurence Dechamplain, dans une récitation appropriée à la fête, lui exprima les sentiments heureux de tous en rendant hommage à sa dignité sacerdotale.

En termes émus, le jeune prêtre répondit à ces témoignages d'affection en disant d'abord sa reconnaissance au Seigneur, qui l'avait aimé en l'appelant à la vocation sacerdotale. Il rappela les suaves ivresses de son ordination, les douces émotions de la première messe. Il eut des paroles émouvantes à l'adresse de ses chers parents disparus. Il remercia son oncle M. l'abbé Dechamplain, M. le curé de Ste-Luce et tous ses autres bienfaiteurs.

M. le curé ajouta quelques paroles, souhaitant au nom de tous une longue et fructueuse carrière au nouvel élu.
M. Dechamplain est retourné au séminaire de Rimouski, emportant dans son cœur de bien douces impressions et laissant à ces paroissiens le souvenir d'un beau jour.

Au jeune prêtre nous souhaitons une sainte et heureuse carrière.
Ad multos annos.

L'E.B.C.—Les Etapes d'une Paroisse. Par l'abbé Joseph D. Michaud, de la société Historique du Canada, Curé de Val-Brillant, P. Q.
Un fort volume in-octavo de 330 pages, solidement broché, d'apparence typographique irréprochable et orné de 12 superbes gravures hors-texte. C'est l'histoire attachante du pittoresque Vieux-Bic et de l'ancienne seigneurie de ce nom.

En vente à l'imprimerie Générale S. Vachon, Rimouski, au prix de \$1,00 l'exemplaire, ou \$10,00 la douzaine. Ajoutez 15 sous par volume pour les frais de poste.

CHAMBRES A LOUER
Chambres à louer et pension, si désiré, chez
E. LEVESQUE,
Rue St-Germain.

BARBIER DEMANDE
Bon barbier demandé, s'adresser immédiatement à:
Jean-C. FILLION
Rimouski
B. P. 51,

L'Association de la Jeunesse et son prochain congrès régional.

Son histoire, son but et ses activités.

Un conseil fédéral de l'A. C. J. C., comme il a déjà été annoncé, ne tiendra dans la paroisse Saint-Pierre de Montréal, les 27 et 28 juin prochain. Avant l'ouverture de ces assises, faisons une courte étude de cette association. Que ceux qui ne connaissent rien de notre oeuvre, ou qui n'en ont entendu dire d'elle que du mal, lisent ce résumé, ils constateront qu'elle est des plus utiles, des plus nécessaires, digne de l'attention et de l'adhésion de tous les hommes bien pensants.

Au seuil du vingtième siècle, quelles sont les tendances de la jeunesse canadienne-française? Ses aspirations semblent incertaines et flottantes. Le secret de son âme ne transparaît pas encore. Vers 1900, à peu d'exception près, les jeunes rêvent d'action politique et de luttes parlementaires. Papienau, Lafontaine, Georges-Etienne Cartier prennent figures de héros. Ils fascinent. Mais la loi de 1867, qui créa la Confédération, a fait dégénérer nos moeurs politiques en rivalités ambitieuses et en querelles passionnées. Les partis politiques ont brisé l'union des esprits et des coeurs. Une réaction s'impose et qui se dessine. C'est des collèges classiques qu'elle nous viendra. Notons-le. Dans ces cénacles de vie spirituelle intense, les âmes sont en éveil; déjà des mots troublants, inconnus, transformant les idées et la mentalité. A Montréal, à St-Hyacinthe, à Valleyfield; ailleurs sans doute, on sent le besoin de se grouper, de s'entendre, d'agir. Des programmes de vie s'ébauchent, et des plans d'action s'élaborent. On a soif de vérité, de dévouement, de sacrifice. Toutes ces promesses d'avenir resteront-elles stériles? Allons! le terrain est tout préparé; le sème va venir et le grain qu'il déposera en terre fertile lèvera, riant au soleil de Dieu, et croîtra avec sûreté.

Le 25 juin 1903, quatre-vingt-huit jeunes gens, venant de diverses parties de la province de Québec, étaient réunis en congrès à Montréal. Dans les annales de notre histoire, c'était la première assemblée du genre. Elle préparait la fondation de l'Association de la Jeunesse Canadienne-française. Celle-ci vit le jour le 13 mars 1904.

Oeuvre vraiment nationale. L'A. C. J. C. a pour but d'opérer le groupement des jeunes Canadiens-français et de les préparer à une vie efficacement militante pour le bien de la Religion et de la Patrie. Elle ouvre ses rangs à toute la jeunesse catholique et française, au Canada, pour fortifier sa foi par l'encouragement d'un mutuel exemple, pour coordonner son action en vue du maintien de l'ordre social chrétien dans les moeurs et les institutions et pour façonner une génération de catholiques militants, unis, et disciplinés. Elle est avant tout une oeuvre de formation personnelle. Elle place au premier plan la formation morale et religieuse, prise fort le développement intellectuel, et laisse à ses membres le soin de voir à leur formation physique.

Voici quelques témoignages de l'activité des jeunes de l'A. C. J. C. :
Dès 1905, lors de la création des nouvelles provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan l'A. C. J. C. encore à ses débuts fait signer une requête pour réclamer le maintien des droits scolaires des catholiques et recueille plus de 10,000 signatures.

En 1908, l'A. C. J. C. demande au gouvernement la reconnaissance effective du français dans tous les services d'utilité publique, et comme expression d'opinion de l'électorat, fait déposer devant la Chambre des Communes, une requête portant 460,000 signatures. La loi Lavergne fut adoptée plus tard par la Législature de Québec, et la loi des chemins de fer, amendée par le parlement d'Ottawa, selon le désir des pétitionnaires.

La même année, l'A. C. J. C. tient un congrès à Québec, participe aux démonstrations en l'honneur du premier évêque canadien, Mgr de Laval, et convoque un ralliement de la jeunesse au pied du Monument Champlain, lors des fêtes du troisième centenaire de la fondation de la ville.

En 1909, la première retraite fermée au Canada est suivie par des membres de l'A. C. J. C. Chaque année, l'association fournit le plus fort contingent de retraitants.

En 1909, la première retraite fermée au Canada est suivie

par des membres de l'A. C. J. C. Chaque année, l'association fournit le plus fort contingent de retraitants.

En 1910, l'A. C. J. C. prend part à une grande démonstration à Montréal, en souvenir de Dollard des Ormeaux. L'A. C. J. C. se charge d'organiser une souscription nationale pour ériger un monument commémoratif.

L'A. C. J. C. tient un grand congrès à Ottawa.

Au congrès eucharistique international de Montréal, l'A. C. J. C., qui s'est employée à préparer une grande démonstration de la jeunesse, fait parler par la ville et groupe à l'Arena, environ 30,000 jeunes gens auxquels le cardinal Vanuelli et d'autres orateurs adressaient la parole.

L'A. C. J. C. prend part au congrès de la jeunesse franco-américaine de Manchester; au congrès de tempérance à Québec; à l'assemblée de protestation contre Nathan à Montréal; au congrès de l'Association de la Jeunesse de France à Arras.

En 1911, l'A. C. J. C. prend part au congrès national par lequel l'Association de la Jeunesse Française commémore à Paris son 25ième anniversaire de fondation. Le docteur Baril, ancien président représente à ce congrès la jeunesse Canadienne et prononce un discours

En 1912 tient un congrès dans la ville de Sherbrooke. Les membres de l'A. C. J. C. font une enquête sur l'observation de la loi Lavergne, à la demande des organisateurs du congrès de la langue française à Québec, et prennent une part active aux travaux de ce congrès.

L'A. C. J. C. réclame le maintien de la garantie, constitutionnelle aux écoles séparées, lors de l'annexion du Keewatin au Manitoba, et fait parvenir au gouvernement une requête couverte, en quelques semaines, de plus de 100,000 signatures d'électeurs.

En 1913, l'A. C. J. C. fait une vaste enquête sur la situation scolaire dans la province de Québec, et tient aux Trois-Rivières un congrès sur l'instruction publique qui est fort remarqué.

En 1914, l'A. C. J. C. célèbre son 10ième anniversaire de fondation par un grand congrès à Montréal. On y traite du devoir social dans les diverses classes de la société. La ville de Montréal offre aux congressistes un banquet et 500 couverts à l'Hôtel Windsor.

En 1916, l'A. C. J. C. participe à l'oeuvre de diffusion de livres français dans les groupements isolés. Sur les 75,000 volumes recueillis et les 175,000 numéros de revues, la moitié provient de concours des cercles de l'A. C. J. C.

Elle poursuit sa campagne de souscription et annonce que le résultat est de \$53,000.00 pour la cause des franco-ontariens.

Elle tient une enquête sur l'agriculture à St-Hyacinthe, auquel plus de 1,200 personnes prennent part.

L'A. C. J. C. s'occupe à faire signer la requête demandant au Gouverneur-Général le désaveu de la loi scolaire d'Ontario. Elle recueille 530,540 signatures sur le total de 575,000 envoyées à Ottawa.

En 1917, l'A. C. J. C. tient sa réunion annuelle à Joliette et discute en trois séances publiques les meilleures méthodes de travail intellectuel de ses membres.

Nous pourrions continuer et allonger cette liste indéfiniment, arrêtons-nous ici; car elle suffit à prouver par elle-même que l'A. C. J. C. est un corps agissant et qu'elle a droit à la considération de tous. S'il faut lui témoigner un peu d'estime, que l'on vienne à son conseil fédéral du 27 et du 28 juin. L'A. C. J. C. fêtera alors son 21ième anniversaire de fondation. Ce sera une fête. Soyez-y.

L'HUILE DE FOIE DE MORUE DANS L'ALIMENTATION DES POUSSINS.

Notes des fermes expérimentales.

Une expérience a été conduite à la ferme expérimentale centrale d'Ottawa, en 1921, pour connaître l'effet de différents aliments riches en vitamines dans l'alimentation des poussins. Il y avait 14 groupes de 40 poussins chacun. Tous étaient logés dans une poussinière, sur un plancher de ciment recouvert d'une litière de ripes de planeur. Le groupe no. 1 était le groupe témoin et recevait une ration de base, qui consistait en un grain régulier à litière, et une pâte composée de gru rouge, de gru blanc de farine de blé d'Inde et de farine d'avoine, en parties égales, et une demi-partie de farine de viande. Nous fournissons également du gravier, des fourrages, du lait et de l'eau.

Les treize autres groupes recevaient tous la même ration et en plus, un ou deux aliments que l'on savait être riches en vitamines. Voici quel étaient ces aliments: germes de blé pelusures de riz levure Larro (une levure morte préparée pour l'alimentation), levure Fleischman (une levure vivante), pulpe de tomate, huile de foie de morue et foie cru.

À la fin de l'expérience, qui a duré trois semaines, le groupe 4, celui qui recevait de la levure Larro, n'avait perdu aucun poussin tandis qu'il y avait un poussin de mort dans chacun des groupes 7 et 11.—ceux qui recevaient de l'huile de foie de morue seule et de l'huile de foie de morue et de la levure Larro. Quelques autres en avaient perdu beaucoup plus, celui qui en avait perdu le plus était le groupe 14, qui recevait de l'huile de foie de morue et des pelusures de riz; il y avait 8 poussins de morts dans ce groupe.

L'effet de l'huile de foie de morue sur la faiblesse des pattes était peut-être le résultat le plus marqué de cette expérience. Aucun des groupes qui recevaient de l'huile de foie de morue n'exhibaient de symptômes de faiblesse des pattes, tandis que tous ceux, sans exception, qui n'avaient pas reçu d'huile de foie de morue, contenaient des poussins qui ne pouvaient faire usage de leurs pattes ou qui accusaient des symptômes préliminaires de faiblesse.

En outre, à la fin de l'expérience, quinze poussins qui avaient complètement perdu l'usage de leurs pattes ont été retirés des différents groupes, mis dans une loge par eux-mêmes et nourris avec une ration contenant de l'huile de foie de morue. L'un de ces poussins était en si mauvais état qu'il pouvait à peine marcher, il paraissait très près de sa fin.

Au bout de trois jours, la plupart des poussins s'étaient beaucoup améliorés; vers le cinquième jour, ils paraissaient être beaucoup mieux; vers le onzième jour ils étaient revenus à un état de santé normal, sauf le poussin déjà mentionné, et vers le quatorzième jour, ce dernier pouvait courir comme les autres. Ils ont alors été soumis à une ration régulière et tenus sous observation pendant trois mois; la faiblesse des pattes n'est pas revenue pendant ce temps et ils se sont développés d'une façon tout à fait normale.

Comme ces résultats ne font que confirmer les recherches précédentes faites sur cette ferme, nous en avons conclu que l'on peut prévenir ou guérir la faiblesse des pattes chez les poussins en cours de développement par l'emploi de l'huile de foie de morue.

Georges ROBERTSON, Adjoint à l'Aviculteur du Dominion.

La Loi de Faillite

Dans l'affaire de Elzéar Michaud, cultivateur, Amqui, Qué Cédant autorisé.

AVIS est par le présent donné que Elzéar Michaud, cultivateur de Amqui, a le seizième jour de juin 1925, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que M. E.-A. Côté, séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée, aient élu un Syndic pour administrer les biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Rimouski, jeudi le 2ième jour de juillet, 1925 à 10 heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, au Palais de Justice.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposés entre mes mains avant la dite assemblée.

Daté à Rimouski ce 16ième jour de juin, 1925.

R.-O. GILBERT, Gardien, Rimouski, Qué.

TRIBUNE LIBRE

(Publié sous l'exclusive responsabilité des correspondants)

UNE PROPHECIE S'ACCOMPLIT

Jamais on n'a écrit rien de plus vrai et de plus prophétique, que ce qui suit, de la plume de Sir John Willison, en 1923.

Où nous devons fabriquer au pays les matières premières canadiennes—procurant ainsi du travail, créant de nouveaux centres, ouvrant des marchés locaux aux marchands et aux producteurs, faisant du Canada un pays plus fort, capable de supporter ses fardeaux toujours croissants—ou bien ses fils suivront ces matières premières en dehors du pays, s'établiront dans les centres industriels étrangers, et de plus en plus, d'année en année, le fardeau national deviendra plus lourd et l'issue de la grande expérience politique, que nous faisons, deviendra plus difficile et plus problématique.

Par conséquent la raison démontre que le salut économique et naturel du pays exige que les matières premières du Canada soit manufacturées au Canada, et que le peuple canadien soit protégé dans la possession et le contrôle de son héritage naturel!

Les fils du Canada suivent la matière première en dehors du pays à un taux de près de 200 000 par an, selon les rapports faits par le Parlement cette semaine.

Frank J. D. BARNJUM, Annapolis Royal, N. E., le 15 juin, 1925.

La loi permet l'importation des Bières et Porter pour usage personnel.

Malgré que la prohibition existe dans votre place, tout citoyen a le droit d'acheter de tout épicer licencié de la Province, les Bières, Porter ou Lager dont il a besoin pour son usage personnel, et se les faire expédier directement à son adresse, soit par expresse ou par fret.

En vous adressant à aucun des épiciers licenciés, à Québec, vous recevrez des formules de commandes avec listes de prix des CELEBRES BIERE ET PORTER BOSWELL, et ils s'occuperont de remplir promptement toutes commandes.

QUELQUES LICENCIÉS: Adj. Drouin, 361 rue St. Paul; Ls. Mercier & Cie, 117 rue St. Paul; P. L. Turgeon, Eng., 15 Marché Finlay; Frs. Bourret, Eng., 145 rue St. Paul; J. P. Guy, Eng., 152 rue St. Paul; J. A. Beaudet, 20 Marché Champlain. J. R. Garneau, 37 Sous le Fort.

LA BRASSERIE BOSWELL, La première Brasserie au Canada, Fondée en 1668.

Le Progrès-du-Golfe est publié par la Cie du Progrès du Golfe, (S. Vachon, administrateur-gérant). Il est imprimé par l'Imprimerie Générale de Rimouski.

Toutes communications au journal doivent être adressées comme suit:
Le "Progrès du Golfe", Rimouski.

Faites-VOUS usage du fameux THÉ KING COLE

Il est délicieux, rafraîchissant et vous en serez satisfait. Vous en aimerez le Goût

Vendu par tous les épiciers

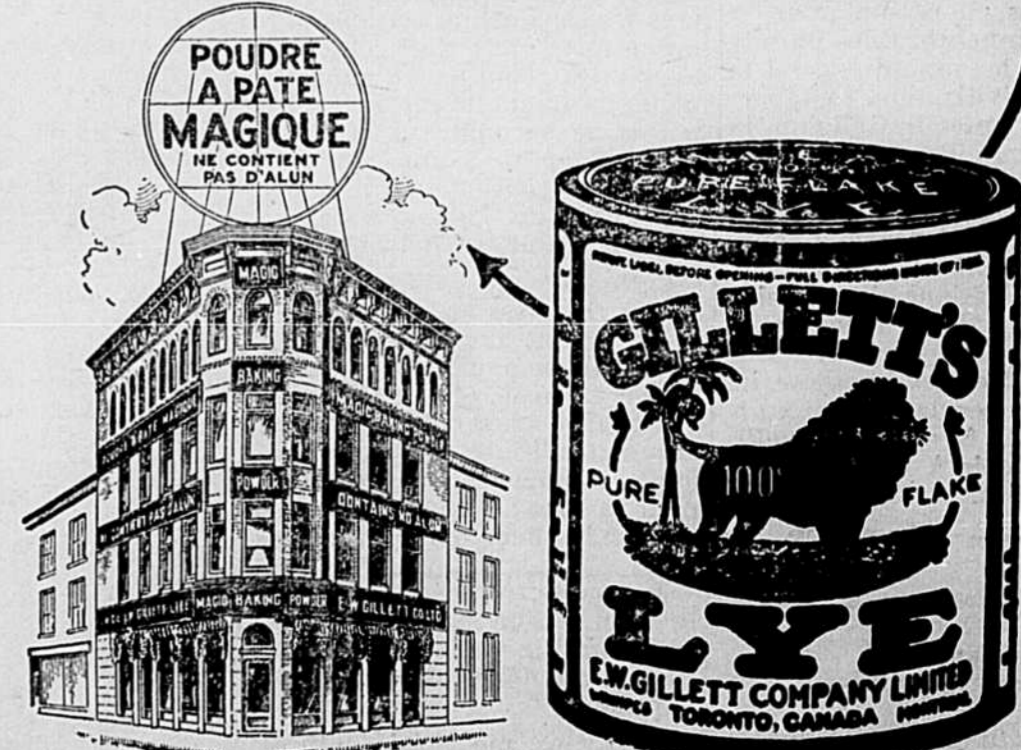


Le Thé de Choix "EXTRA"

Lessive de Gillett
Un Produit Canadien

QUAND vous achetez la Lessive Gillett Pure à Flocons, vous recevez la meilleure valeur pour votre argent. Vous avez aussi la satisfaction que votre achat maintient beaucoup de monde au travail dans la province de Québec. Employez la Lessive Gillett pour tout nettoyer et désinfecter; pour arroser les arbres fruitiers, enlever la vieille peinture, faire votre savon de blanchissage, etc., etc.

LA CIE. E.W. GILLETT LTEE.
ANGLE CRAIG ET ST. ANTOINE, MONTREAL
MONTREAL - TORONTO - QUEBEC



Café "VICTORIA"
Un des fameux Produits "VICTORIA"

SON AROME EXQUIS FAIT SOUPÇONNER SA DÉLICIEUSE SAVEUR

LAPORTE-MARTIN LIMITEE MONTREAL-OTTAWA

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE Monuments Funéraires et pierres tombales

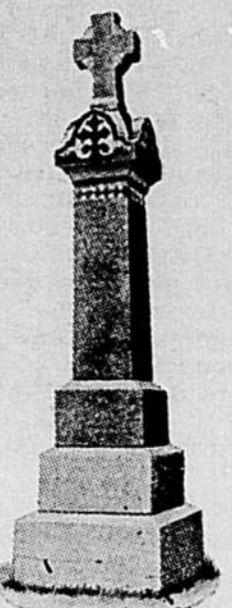
DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Au delà de 500 modèles différents. En marbre blanc, bleu ou nuagé, en granite gris, rouge ou noir de la meilleure qualité.

Vignettes envoyées gratis sur demande.

Notre voyageur ira avec les échantillons de marbre et de granite donner gratuitement tous renseignements désirés à tous ceux qui en feront la demande.

ADRESSEZ-VOUS A
Beudet & Cie
IMPORTATEURS
Mont-Joli, - P.Q.



En Eté, Rien ne Remplace le Sous-Vêtement Tricoté

LES sous-vêtements varient avec les saisons, mais on ne peut acheter rien de plus parfait que les sous-vêtements tricotés de la Maison Penmans.

Connus sous le nom de "Balbriggans," ils sont fabriqués en tous modèles, serrés ou amples — ce qui est fort confortable en été. Ces derniers sont aussi préférables aux sous-vêtements d'été ordinaires, généralement trop minces. Ils sont indéchirables et trois fois plus durables.

Présentés en blanc ou "crème," sans manches, ou avec manches ou demi-manches. Caleçon ou façon-culotte.

"Le public demande surtout le 222 et le 46. Le numéro se trouve sous la marque de commerce, sur une étiquette attachée à chaque vêtement. Quel que soit le prix de l'article, il porte toujours notre marque de commerce. Si votre fournisseur n'offre pas cette marchandise, il peut se la procurer."

SOUS-VETEMENTS d'Eté



F. THIBAUT & CIE MARCHAND-TAILLEUR

J'ai en magasin de magnifiques tweeds à la verge et hardes faites pour garçons et hommes.

Je suis agent pour la "Crown Tailoring Co" et suis en mesure de vous donner satisfaction.

Habits faits sur mesure.

Rue St-Germain-Ouest, - RIMOUSKI.

CHEMIN DE FER

PACIFIQUE CANADIEN

POUR TOUS VOS VOYAGES

AU CANADA, AUX ETATS-UNIS EN EUROPE.

Consultez l'Agent du Pacifique Canadien

Si vous êtes indécis au sujet de votre prochaine vacance d'été, fournissez-nous l'occasion de vous offrir quelques suggestions.

Renseignements fournis gratuitement—Itinéraires préparés avec soins par des spécialistes d'expérience—Service incomparable—Satisfaction absolue.

VISITE LE CANADA ET SES MERVEILLES

Profitez du grand voyage organisé par l'Université de Montréal pour la Côte du Pacifique. C'est une occasion unique de faire un voyage de vacances agréable et instructif.

Départ de Montréal le 7 juillet, par train spécial de luxe du PACIFIQUE CANADIEN. Retour à Montréal le 28 juillet.

Les Prairies Les Rocheuses Banff
Lac Louise Field Vancouver
Victoria Lac Kootenay Route Winder
Edmonton Les Grands Lacs mers-Banff
Chute Niagara

\$365.00 tous frais compris. Demandez le programme-itinéraire.

C.-A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, représentant toutes les lignes de navigation océanique—Gare du Palais—Québec.

ou à

R.-G. AMIOT, Agent général des passagers, Montréal.

Borden's ST. CHARLES
Avec toute sa crème!
Toujours sous la main
Gratuit—Livre de Recettes
Borden & The Borden
Co. Limited, Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE RIMOUSKI.
COUR SUPERIEURE
NO: 9748

DELPHIS MIVILLE, médecin, du village de St-Benoît Joseph Labre d'Amqui, district de Rimouski.

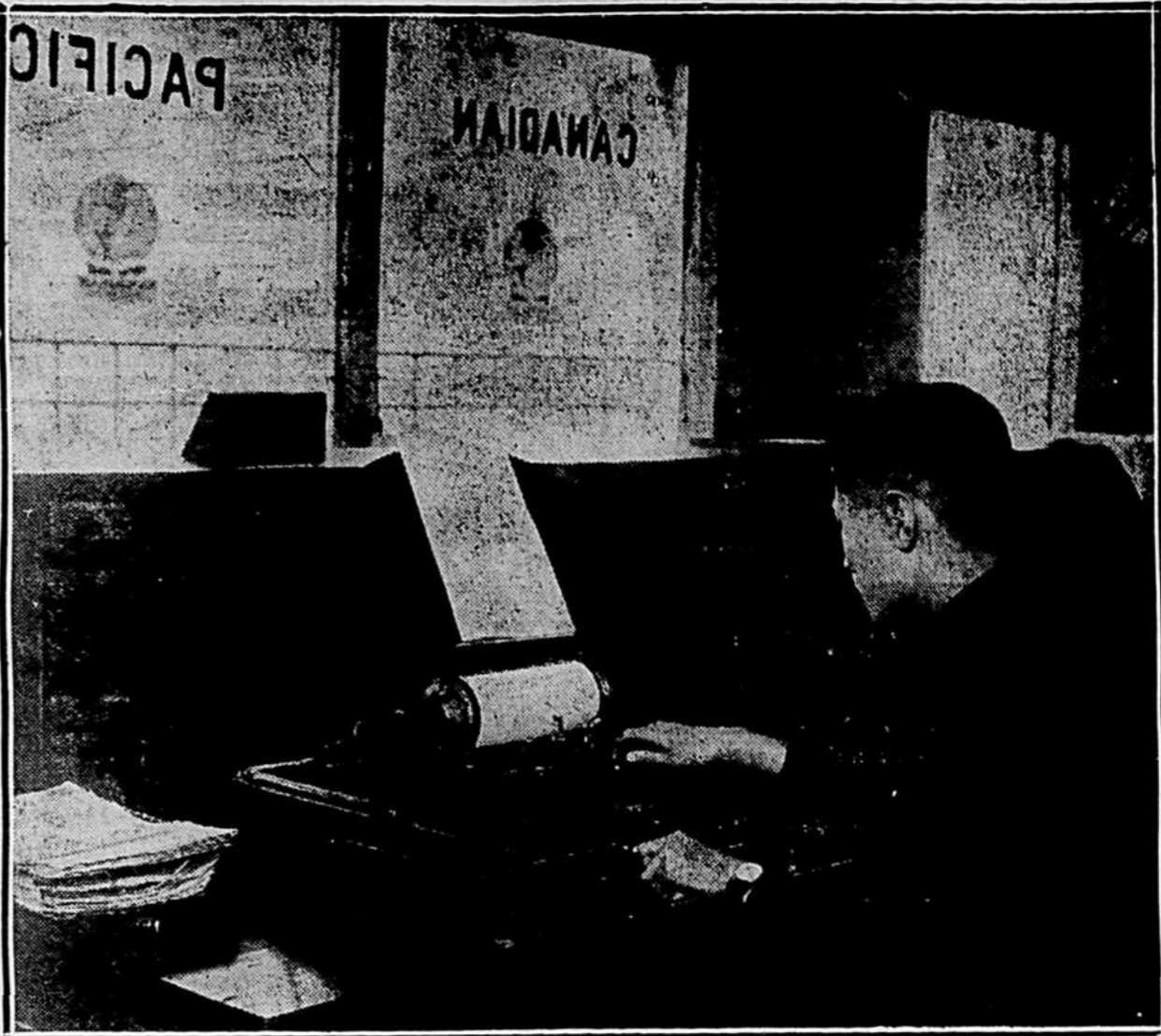
vs Demandeur;
CHS. EUGENE BERNIER, autrefois du dit village, et actuellement de lieux inconnus.
& Défendeur;

LOUIS LEVESQUE, contracteur et charretier, du village d'Amqui, dit district.

Tiers-saisi.
Il est ORDONNE au défendeur de comparaître dans le mois.

RIMOUSKI, ce 29 mai, 1925.
Auguste Côté, P. C. S.
Sasseville & Gagnon,
Procureurs du demandeur.

Le Clavigraph Japonais ne Date que de Dix Ans



LES difficultés que présente l'écriture des langues orientales n'ont pas été sans retarder considérablement le progrès de l'imprimerie dans les pays où elles sont parlées. La langue chinoise par exemple, avec ses quelque 10,000 caractères idéographiques, constitue un véritable problème pour le typographe le mieux disposé du monde.

Il ne faut donc pas s'étonner si le premier clavigraph japonais, fonctionnant d'une façon satisfaisante, ne date que d'une dizaine d'années. Après divers essais infructueux, on est parvenu à perfectionner une machine à écrire qui est aujourd'hui très répandue en Chine et au Japon. C'est la "Hobun", mise sur le marché en 1915. Son inventeur, un médecin japonais du nom de Kiota Sugimoto, a ainsi rendu à ses compatriotes un service signalé, car toute compliquée qu'elle soit, la "Hobun" permet d'écrire avec une relative rapidité.

Pour écrire la langue japonaise, il faut, chose assez curieuse, connaître au moins 3,000 caractères idéographiques chinois, en plus des 50 caractères phonétiques japonais. Cette énorme quantité de caractères complique singulièrement le clavier, de même que le fonctionnement de ce clavigraph nouveau genre; c'est pourquoi celui qui veut le manier avec efficacité doit se soumettre à un entraînement spécial.

Notre photographie fait voir l'un de ces clavigraphes japonais en usage dans les bureaux du Pacifique Canadien à Shanghai, où il est d'une grande utilité pour la correspondance locale, ainsi que pour la préparation de documents de tous genres.

Le Bon Vieux PEG TOP 5c
Toujours le Meilleur
Jamais égalé depuis 40 ans

WRIGLEY'S
"Après chaque repas"
La gomme WRIGLEY nettoie les petites crevasses entre les dents. Elle frictionne les gencives et aide à les tenir en bon état. Elle combat l'acidité de la bouche.

Canada
Province de Québec
District de Rimouski
No 9816
COUR SUPERIEURE
Dame Emilia Pipe dit Simonneau, du village de St-Benoît Joseph Labre d'Amqui, district de Rimouski, épouse commune en biens de Charles Duval, cordonnier, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice,
Demanderesse,
vs
Le dit Charles Duval,
Défendeur.
Une action en séparation de biens a été, ce jour, instituée contre le défendeur.
Rimouski, 6 mai, 1925.
J. L. CEDRAS,
Avocat de la demanderesse
3-9-10-11-12

BUREAUX A LOUER
Magnifiques bureaux situés dans le bloc Larouche, avenue de la cathédrale. Ces bureaux sont chauffés, éclairés et pourvus de toutes les améliorations modernes. A louer à de bonnes conditions. S'adresser sur les lieux ou à Philippe Larouche, boucher, Rimouski.

MAISON A LOUER
Une maison, située sur la rue St-Hubert, comprenant 8 pièces, y compris chambre de bain. \$25.00 par mois. S'adresser à M. Geo. D'Auteuil, Riki.

Employez les
SCIES SIMONDS
La trempe des dents leur permet de conserver longtemps leur fin tranchant

Agence de Voyages
Arthur LAWSSON
Pointe-au-Père
Passages par navire à vapeur pour l'Europe
Billets émis pour toutes les Lignes Transatlantiques. Ports d'embarquement: Montréal, Québec, Halifax, St-John, New-York, Pte-au-Père.
Votre patronage respectueusement sollicité.

Dr J. A. BRENNAN
Boîte 180 Téléphone 199
Résidence 210
Edifice Gilbert
RIMOUSKI, Qué.
EXTRACTIONS Sans douleurs UNE MINUTE
Pour gens éloignés, le dimanche, appointements par téléphone.

Ferdinand Santerre
A VENDRE
Un lot de Carbon Elastic à la livre ou au gallon qui peut s'appliquer sur les couvertures en toile, en bardeaux ou encore en papier.
Je puis vendre ce carbon élastique à très bonne condition.
Pour plus d'informations s'adresser à.....
Ferdinand SANTERRE.
J.N.O.
Dentiste à Mont-Joli.
Dr J. A. Turcoite, L.C.D.D.C.D.
Spécialité: Dentier et extraction sans douleur.
Attention: Absent tous les vendredis car je suis à mon bureau d'Amqui.

Jeune homme ambitieux

Préparez votre avenir en ouvrant de bonne heure un compte d'épargne dans une grande institution de crédit comme la

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Lorsque, plus tard, vous vous lancerez dans les affaires, la Banque où vous aurez déposé vos économies, où vous serez connu, n'hésitera pas à vous faire toute avance d'argent justifiée.

Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Capital versé et réserve \$11,000,000 Actif (au 29 novembre 1924) \$122,255,000

AVIS
AUX ABONNES ET CLIENTS DU "PROGRES DU GOLFE"
Pour tout ce qui concerne les abonnements et les annonces, s'adresser au bureau de M. S. Vachon, administrateur-gérant du journal (à l'Imprimerie-Générale), et non pas à M. Eudore Couture, qui n'a charge que de la rédaction et n'a rien à voir, en sa qualité de rédacteur, aux annonces et aux abonnements.
PAR LA POSTE, adressez toutes lettres comme suit, simplement: Le "Progrès du Golfe", Rimouski

Comment Faire Bouillir les Patates

Mettez-les dans une Marmite à Patates Emaillée SMP et couvrez-les d'eau. Ajoutez le sel nécessaire et faites bouillir jusqu'à ce qu'elles soient tendres et cuites de part en part. Retirez ensuite toute l'eau au moyen de l'égouttoir. Vous ne vous exposez pas à vous faire brûler les mains par la vapeur, car l'anse maintient solidement le couvercle en position. Si vous mangez des pommes de terre à la maison, il vous faut l'une de ces

Marmites à Patates Emaillées SMP

Fr. 175

CARTES D'AFFAIRES

Avocats
R. E. ASSELIN, L.L.L.
—AVOCAT—
RUE DE LA STATION - RIMOUSKI

SASSEVILLE & GAGNON
AVOCATS—Avenue de la Cathédrale, Rimouski—Téléphone 102.—Blair Sasseville, L.L.L.—P.-Emile Gagnon, L.L.L.

GARON & JESSOP
—AVOCATS—
Edifice Gilbert
RUE DE LA STATION
A. P. Garon, C. R. J. J. Jessop, L.L.B.

CASGRAIN & CARON
AVOCATS - BARRISTERS
Hon. Aug. TESSIER, C. R.
Bureau: Edifice Banque Canadienne Nationale Conseil, RIMOUSKI, P. Q.

LAVOIE & CHASSE
Avocats
Bureau: Edifice L. P. Martin
Rue de la Station
J. B. Lavoie L. L. L.
Alphonse Chasse L. L. L.

GERARD SIMARD, L.L.L.
—AVOCAT—
AVENUE DE LA CATHEDRALE, RIMOUSKI.

H. E. NOEL, LL. L.
Avocat
Avenue de l'Évêché - Rimouski.
Bureau à Matane, le mardi de chaque semaine, chez M. Jos. Otié.

Notaires
L. de G. BELZILE, L.L.B.,
NOTAIRE, Edifice de la Banque Nationale, Avenue de la Cathédrale, Rimouski

COUTURE & DEMERS
Notaires
EUDORE COUTURE, L.L.L.
DONAT DEMERS
Edifice Gilbert
Rue de l'Évêché
Rimouski.

Médecins
DOCTEUR Z. VEZINA
DES HOPITAUX DE PARIS
Yeux - Nez - Gorge
Oreilles
Consultations gratuites aux pauvres munis d'un certificat de leur Curé.
Lundi: 10.39 à 11.30 A.M.
Jeudi: 4 à 5 P.M.
165 Rue Lafontaine.
RIVIERE-DU-LOUP
Dr E. SIMARD
ex-chirurgien de l'Hôtel-Dieu, St-Basile, N.-B.
Spécialité: chirurgie
Ave de l'Évêché, Rimouski.

Heures de bureau: 9 h. a. m. à 6 h. p. m.

PIERRE LEVESQUE
— ARCHITECTE —
Architecte des nouveaux édifices du Séminaire de Rimouski.
Bureau: 115 St-Jean, Québec

OSCAR BEAULÉ
ARCHITECTE A.A.P.Q.
21 rue d'Aiguillon - Québec
Ancien bureau René P. LeMay

Edifice du Pouvoir.
RIMOUSKI, P. Q.
CAMILLE ROSS
Comptable-Vérificateur
Dr J. A. PINAULT, L.D.S.
[Chirurgien-Dentiste
Professeur à l'Université de Montréal.
SATISFACTION GARANTIE
2602 Ste-Catherine Est,
Tél. L.ass. 2709 - MONTREAL.

Dr J.O., Drapeau
Médecin-chirurgien
Avenue de l'Évêché, Rimouski
Rimouski

Dr. J. M. GUEVIN
Médecin Vétérinaire.
Téléphone 110, Rimouski.
Toutes les maladies chez les animaux sont traitées avec le plus grand soin par les procédés les plus récents.

R. ERNESTE LEFAIVRE
L. I. C.; C. G. A.
Successeur de
LEFAIVRE & GAGNON
SYNDIC AUTORISÉ
AUDITEUR & LIQUIDATEUR
DE FAILLITES
147, Cote de la Montagne
QUEBEC.
Représentant pour le district
CAMILLE ROSS - RIMOUSKI, P.

Notes Locales

—Etait de passage en notre ville, la semaine dernière, M. le curé P. M. Gagné, de Clorville, en Gaspésie. M. Gagné arrivait de Manchester, N. H. où son père M. Henri Gagné, un ancien de notre région, venait de décéder. M. Gagné n'a pu assister aux funérailles de son père, car un grand devoir en même temps qu'un grand bonheur l'appela à Rimouski à l'occasion des récentes ordinations.

Son neveu, M. l'abbé Gustave St-Pierre, de Manchester, lui avait demandé, en sa qualité d'oncle, de protecteur et d'ami, d'être son parrain d'ordination et son assistant de première messe.

Mais l'heureux prêtre ne put goûter longtemps à ce nouveau bonheur; il a dû repartir en toute hâte pour Manchester où sa mère est très gravement malade.

M. le curé Gagné est le vicaire forain de sa région et M. Gustave St-Pierre, le nouveau prêtre, est attaché au personnel enseignant du séminaire.

Aux deux le Progrès du Golfe se doit d'offrir ses vœux de bonheur et ses félicitations en même temps que ses plus sincères sympathies.

M. P.-J. Jobin, de Québec, commissaire provincial des incendies, était de passage en notre ville cette semaine.

—Une des premières voyages de la saison de Rimouski à Gaspésie en automobile s'est accompli cette semaine. Les voyageurs qui ont fait cette randonnée et qui seront de retour au commencement de la semaine prochaine

sont trois ingénieurs du Gouvernement, M. Corriveau, assistant ingénieur en chef du Ministère des Travaux Publics à Ottawa, M. P.-E. Amiot, chef du Bureau des Ingénieurs du Gouvernement à Rimouski, et M. Louis-Georges Trudeau. Ce dernier est accompagné de son épouse, Madame Trudeau. Les ingénieurs font une visite officielle dans la Gaspésie.

—Madame James-J. Jessop est de retour, avec son bébé, d'un voyage de quelques semaines à Québec, chez sa mère Madame Gauvin.

—Madame Elzéar Sasseville est en voyage à Québec, pour quelques jours.

—Madame P.-E. Amiot est partie au commencement de la semaine en voyage à Montréal.

—M. le protonotaire et Madame E.-Aug. Côté sont partis ce matin en automobile pour Montréal. M. Elzéar Sasseville C. R., les accompagnera jusqu'à Québec.

M. et Madame Côté reviendront au cours de la semaine prochaine.

—M. le Dr Alfred Bouillon, Madame Bouillon et M. W. Banville, de Matane, sont de passage à Rimouski, les hôtes de M. et Madame F.-J. Couture. Ils ont fait le trajet en automobile.

Les amis que compte le Dr Bouillon en notre ville ont été heureux de le voir assez bien rétabli pour accomplir ce voyage de Matane à Rimouski, et lui souhaiter, en lui serrant la main, une parfaite guérison. On sait que M. le Dr Bouillon a été très gravement malade il y a quelques mois. Quoiqu'encore souffrant, il est sensiblement mieux portant et l'on espère que sa robuste constitution triomphera des assauts de la maladie qui a failli lui être fatale.

M. et Madame Bouillon et leur compagnon retourneront à Matane cet après-midi.

—MM. Roland et Paul-Emile Girard, étudiants au Collège de l'Assomption, arriveront la semaine prochaine, avec leur mère Madame T. Girard, de Montréal, pour passer le temps des vacances, chez leurs grands-parents, M. et Madame J.-C. Taché.

—M. Paul-Emile Mercier et Mademoiselle Mercier seront aussi les hôtes de M. et Mme Taché.

—M. le notaire J.-A. Barrette, ancien député, de Berthier, était de passage hier en notre ville, avec Madame Barrette et Madame Landry, en route pour la Gaspésie. Ils font le voyage en auto.

—La procession du St-Sacrement s'est faite, dimanche dernier, jour de la solennité de la Fête-Dieu, dans la partie est de la ville, en passant par les rues de la Cathédrale, de l'Évêché, Lepage et St-Germain. La température était très belle et le cortège immense. De magnifiques reposoirs avaient été érigés à la Banque Canadienne Nationale, chez P.-E. D'Anjou & Fils, Ltée, et au magasin Langlois. La fanfare des élèves du Séminaire, qui faisait partie de la procession, joua de nombreux morceaux. Les rues étaient décorées et les maisons pavoisées, avec goût.

Prochains mariages

M. le Dr Paul Parrot, médecin, inspecteur du Service provincial d'Hygiène pour le district de Rimouski, fils de M. le Dr et Madame E.-A. Parrot, de Rivière-du-Loup, épousera le 2 juillet prochain Mademoiselle Juanita Dugal, fille de M. et Madame J.-Sylvio Dugal, de Ste-Agathe, Maine.

La célébration du mariage aura lieu à 10 heures dans la chapelle du couvent de Ste-Agathe.

Gendreau-LeBel

On annonce pour le 30 juin le mariage de Mademoiselle Marie-Luce LeBel, fille de monsieur et madame J. LeBel, de Luceville, avec Monsieur J.-A. Gendreau, opticien, fils de M. et Mme C. Gendreau, de St-Fabien.

Pas de faire part.

NAISSANCES

Le 13 juin, M. et Mme Séraphin Morissette, un fils, baptisé sous les noms de Séraphin-Edouard-Fernand.

Parrain et marraine, M. et Madame Edgar Marois, oncle et tante de l'enfant.

Le 18 juin courant, à l'Hôpital de Campbellton, N. B., l'épouse de M. le Dr Jos.-E. Germain (Alice Couture), de Lac-au-Saumon, a donné naissance à un fils qui a été baptisé aujourd'hui, dans la chapelle de l'Hôpital. Parrain et marraine, M. et Madame F.-J. Couture, de Rimouski, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Alexis Fraser, de Rimouski-Ouest, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 14 sous les prénoms de Marguerite-Marie Lucile. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Bouchard de Luceville, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Anastasie Bouchard, tante de l'enfant.

BIC

—La communion solennelle des enfants a eu lieu le 28 mai. 87 enfants y ont pris part après quelques semaines de préparation. Ils ont aussi été reçus du scapulaire ce même jour, qui restera certes gravé en leur mémoire comme le plus beau de leur vie.

Le chœur des Enfants de Marie leur a fait de belle musique et chanté de beaux cantiques qui allaient au cœur de toute l'assistance.

—M. l'abbé Alph.-Oscar Beaulieu, fils de feu M. Ths. Beaulieu, de cette paroisse a été ordonné prêtre le 6 juin à Rimouski et est venu dire sa première messe ici dimanche le 7, à 7 1/2 heures. Il était assisté du Rév. M. Chs Lavoie.

M. l'abbé Lavoie, du Séminaire de Rimouski touchait l'orgue. M. le Dr Simard chanta un cantique. Les jeunes filles chantaient aussi de beaux morceaux.

Le sermon de circonstance fut donné par M. le curé de St-Arsène, le Rév. E. Santerre, et le dîner fut servi chez la mère du nouveau prêtre.

—Le 9 courant, service anniversaire de Mme Pierre Bernier chanté par son fils le Rév. Léo Bernier, vicaire à N.-D. du Lac, qui a passé quelques jours par ici.

—La procession du St-Sacrement a été suivie par une foule nombreuse et recueillie jusque chez M. Aimé Leclerc où était le reposoir cette année. Sur tout le parcours, il y avait des décorations et des drapeaux qui flottaient au vent pour saluer le divin Visiteur.

—Il y a des travaux aux trottoirs encore cette année; c'est celui du centre du village qui est renouvelé cette fois et les touristes et visiteurs ne manqueront pas d'en faire la remarque, après nous naturellement.

—M. J.-A. Morin, de l'hôtel Laval, est à faire faire des réparations à l'extérieur de sa propriété. Véranda et terrasse inviteront les touristes à venir se reposer et jouir du bon air.

Mme Morin est allée à Québec récemment. Elle a visité un frère, une sœur religieuse et d'autres parents.

—M. Alexis Fournier est revenu de Ste-Anne-des-Monts cette semaine en compagnie de Mme Richard; sa belle-fille, et du bébé.

—Les MM. Bélanger, du Cap St-Ignace, sont venus avec quelques hommes pour continuer les travaux commencés l'année dernière sur l'île du Bic, qui leur appartient.

—Les examens des écoles du village ont lieu cette semaine.

—Les touristes commencent à nous arriver et comme la chaleur devient forte, on espère qu'ils seront nombreux.

St-Gabriel

FUNÉRAILLES DE M. ADELARD LEBLANC, MARCHAND BIEN CONNU, DECEDE LE 6 JUIN

Le 9 courant eurent lieu les funérailles de M. Adélar LeBlanc, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le défunt était âgé de 57 ans et l'époux de Dame Clémentine Larrivée. Il était marchand à St-Gabriel depuis près de 40 ans.

Les porteurs étaient messieurs Eusèbe Levesque, Ernest Rioux, Joseph Plante et Ferdinand Charest.

Monsieur l'abbé Pierre LeBel, curé de St-Donat, fit la levée du corps au domicile du défunt et le service fut chanté par monsieur l'abbé S. Plourde, curé de la paroisse, assisté de monsieur l'abbé J. T. Fortin, assistant à St-Donat, et monsieur l'abbé Arthur Beaulieu, curé de St-François-Xavier, comme diacre et sous-diacre.

Des messes basses furent dites aux autels latéraux par monsieur l'abbé Ludger Harvey, curé de sainte-Jeanne D'Arc, et monsieur l'abbé Pierre Bérubé, curé de St-Marcellin.

Au chœur on remarquait monsieur l'abbé Jos. Lavoie, curé de St-Narcisse.

Monsieur l'abbé Alphonse Fortin, prêtre, directeur du séminaire de Rimouski, touchait l'orgue. Monsieur Louis Roussel chanta des solis pendant la messe.

Parmi les parents qui assistaient aux funérailles, il y avait les fils du défunt, le Docteur Adélar, de St-Gabriel, Wilfrid, de Worcester, Mass., Orléans et Florent, de St-Gabriel, Roland, élève du séminaire de Rimouski; ses gendres, MM. Johnny Croft, Bie, Eugène Têtu, Montmagny et Jules Dupéré, St-Gabriel; ses frère et sœur, William, de Salem et Aurèle des Trois-Saumons; ses beaux-frères Michel Larrivée, Charles Larrivée, Philippe Deschênes et Ernest Croft; sa belle-sœur Madame Eugène Tremblay; ses neveux MM. Walstan et Georges Larrivée, Albert et J.-B. Larrivée, Joseph Roussel, Jean, Hormidas et Aurèle Deschênes, Elphège Croft.

Dans le cortège très nombreux nous avons remarqué: MM. Dr L.-J. Moreault, M. P. P. Herménégilde Pelletier, maire Perreault Gagnon, avocat, Amédée Caron, avocat, Pierre Tremblay (Luceville), E. B. Pante, Jules Brillant, Léopold D'Anjou, Etienne Lévesque, (Mont-Joli), Charles Lévesque, Jos. Blanchette, Jos. Couturier, Adélar Dubé, Auguste Dubé, Didace Desrosiers, Edouard Levesque, Gabriel Dubé, François Blanchette, Philippe Croft, Thomas Croft, Charles Deschênes, Jos. Valcourt, J.-B. Valcourt, Joseph Theriault, Joseph Rioux, Paul Hubert, inspecteur d'écoles, Ernest Rioux, (Bic), Louis-Philippe Nicole (Montmagny), Alfred Rioux, Joseph Joubert, Adélar Joubert, Morissette, Ferdinand Rioux, Ferdinand Dubé, Frédéric Lévesque, Philias Hamilton, Pierre Desrosiers, Narcisse Lantagne, François Ouellet, Paul Bélanger, Honoré Plante, Joseph Lévesque, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

BOUQUETS SPIRITUELS MM. Louis Rioux, Bie, Moise Gosselin, Québec, Joseph LeBel, Luceville, François Levesque, St-Gabriel, Mlle Gaudelie LeBlanc, MM. Ernest Rioux, Bie, D. A. Rioux, Mlle Eva Germain, M. Ernest Rioux, St-Gabriel, Mlle Cécile Gosselin, M. Alfred Caron, Mlle Blanche Beaulieu, M. Pantaléon Plante, Mlle Juliette St-Laurent, M. Robert Hudon, le professeur et les confrères de classe de Roland LeBlanc, Dame Louis Desrosiers, M. Servule Vallée, Mlles Edwidge Dionne et Alice Rioux, institutrices et leurs élèves, MM. Joseph Rioux, Alphonse Joubert et Lucien Grenier.

OFFRANDES DE MESSES MM. Antoine Rioux, Sayabec, Charles Desilets, Rimouski, Jos.-E. Lemieux, Enrg, Québec, Nathanaël Landry, St-Octave, Sir Eug. Fiset, M. P., François Levesque, St-Gabriel, Eugène Têtu, Montmagny, William LeBlanc, Salem, Mass.

OFFRANDES DE SYMPATHIES Paul Paquet, Montmagny, J.-A. Morin, Bie, M. l'abbé Eulclide Dubé, eccl., Mlles Elizabeth Drapeau, Germaine et Thérèse Cloutier, M. Ulyni Phaneuf, Rimouski, Mlles Mariette Painchaud, Ile-aux-Grues, Marie-Laure Nicole, Montmagny; MM. Gérard Simard, avocat, Rimouski, Ls-Philippe Nicole, Montmagny, C.-E. Rivard, Luceville, Servule Vallée, Trois-Saumons, Adophe Mercier, Trois-Saumons, Albert-Edouard Nicole, Montmagny, Adélar Drapeau, Luceville, J.-A. Picard, Trois-Pistoles, M. l'abbé Charles Charest, prêtre, MM.

Emm. D'Anjou, registrateur, Rimouski, Roméo Côté, Rév. M. Joseph Ross, curé Ste-Florence, Alphonse Joubert, Dr J. O. Drapeau, Rimouski, Rév. M. Clément Roy, curé St-Godeg, froi.

OFFRANDE DE FLEURS Le défunt laisse pour plusieurs sa perte son épouse, née Clémentine Larrivée, cinq fils: Docteur Adélar, Wilfrid, Orléans, Florent et Roland, cinq filles, mesdames Johnny Croft, Eug. Têtu, Jules Dupéré, Mlles Cécile et Jeanne LeBlanc.

Nous prions Madame LeBlanc et les autres membres de la famille en deuil d'agréer l'hommage de nos sincères condoléances.

Remerciements La famille du défunt offre ses sincères remerciements à tous ceux et celles qui lui ont exprimé des sympathies sous quelque forme que ce soit à l'occasion de cette épreuve.

Funérailles de Mme L.-A. Langlais

A ST-OCTAVE DE METIS Le 5 juin 1925 eurent lieu à St-Octave de Métis les funérailles de Madame L.-M. Langlais au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine J. Moreault, Supérieur du Séminaire de Rimouski, et le service fut chanté par M. l'abbé Octave Caron, curé de Cap Chat, assisté de MM. les abbés Ernest Gagnon, curé de Notre-Dame du Lac et D. A. Michaud, curé de St-Octave de Métis, comme diacre et sous-diacre.

Pendant le service, des messes basses furent dites aux autels latéraux par M. le chanoine J.-A. Moreault, M. l'abbé Pelletier, du Séminaire de Rimouski, et M. l'abbé Parent, vicaire de St-Rémi de Priceville.

Les porteurs étaient MM. Frs Dubé, Nathanaël Landry, Joseph Landry, Cyrien Pelletier, Moïse Pelletier et Paul Gagnon, N. P.

La croix était portée par Mme Thomas Michaud; la bannière des Dames de Ste-Anne par MM. Joseph Caron et Napoléon Banville et les rubans par Mmes Alfred Langis, Nathanaël Landry, David Lévesque et David Gendron.

Les coins du poêle étaient tenus par Mmes Frs Dubé, Jules Martin, Fénelon Belzile et Moïse Pelletier.

Le deuil était conduit par ses fils MM. Roméo Langlais, C. R., Antonio Langlais, C. R., Zachée Langlais, I. C., H. D. Langlais L. S. C., Wilbrod Langlais, L. S. C., ses petits-fils Paul, Gabriel et Simon Langlais, Daniel et Michel Doran, son frère M. Zachée Blanchet, de Mexico, Maine, son gendre M. Léopold Doran, d'Amqui, ss neveux MM. Isidore Langlais, marchand, de St-Philippe de Néri et Stanislas Legendre, gérant de la Banque Canadienne Nationale de St-Evariste, ses cousins le Dr Langlais, de Trois-Pistoles, M. Adalbert Landry et le Dr Philippe Landry, de Mont-Joli.

On remarquait dans l'assistance le Dr Langlois de Québec M. J. Favruault, de Montréal, le Dr Ross et MM. Hector Voyer, Ant. Voyer, Basile St-Amand et Joseph Fortin de Mont-Joli, MM. Paul Thériault, Horace Thériault, Hilaire Blanchet, Wilfrid Marmen et Octave Bérubé de Padoue, M. Ernest Desrosiers, de Ste-Flavie, MM. Alph. Dionne et Emile Dubé de Rivière-du-Loup, MM. Herménégilde Fortin et Paul Dubé, de Price, M. Paul Marmen d'Amqui, MM. Joseph Beaulieu, Philippe Bouchard, Joseph Bouchard, Paul Roy, Thomas Roy, Henri Dufour et ses fils, Thomas Richard, André Roy, Georges Lebel, Cyrien Lebel, Gustave Pelletier, Thomas Michaud, Joseph Caron, Joseph Richard, Georges Dubé, Joseph Ruest, Germain Gendron, Ludger Fortin, David Meakle, Joseph Landry, Maxime Deschênes, Johnnie Paquet, Hector Fortin, Raoul St-Onge, Arthur Landry, Henri Martin, Albert Martin, Joseph Voyer, Jules Martin, Frs. Paradis, Fénelon Belzile, William Pagé, Michel Larrivée, William Larrivée, Ernest Desrosiers, Ephrem Dufour, tous de St-Octave de Métis, et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

La disparition de Madame Langlais laissera un vide dans notre paroisse et la région qui fut le théâtre de son activité depuis plus d'un demi-siècle.

Nous réitérons à la famille l'expression de notre profonde sympathie.

ST-GABRIEL

Monsieur et Madame Henri Fiola ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 13 courant sous les noms de Marie-Ange-Germaine. Parrain et marraine, Monsieur et Madame Gabriel Parent, de St-Gabriel.

Feu C.-A. Bouchard

Funérailles à Ste-Luce

Le 7 mai dernier mourait, à l'hôpital de Rimouski, après une longue maladie, M. C.-A. Bouchard, de Val-Brillant. Le défunt était âgé de 72 ans. Il était l'époux de Dame Marie-Emma Drapeau. Sa sépulture eut lieu à Ste-Luce au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient M. Emmanuel D'Anjou, registrateur de Rimouski, cousin du défunt, ses neveux MM. Xavier Drapeau, Eugène Goulet et Joseph Gagnon. Coins du poêle portés par MM. Omer Bouchard, de Bienville, frère du défunt, Adélar Drapeau, Emile D'Anjou et Dominique Côté.

Parmi l'assistance, on remarquait: M. et Mme Dr Nolin de Val-Brillant, Mme Blais, et sa jeune fille Marthe, M. le Docteur Drapeau de Rimouski, Mme Vve Eusèbe Bourgoïn, MM. J.-Bte LeChasseur, Alphonse Desrosiers, Alfred Langis, Alfred Pineault, Mme Benjamin Parent et Mme Edmond Fortin.

De nombreux bouquets spirituels, messages de sympathies et offrandes de messes ont été présentés par les RR. SS. de l'Hôpital St-Joseph, le notaire Laberge, la famille Adélar Drapeau, Mlle Emma Drapeau, Omer Bouchard, le Docteur Nolin, Mme Octave Fortin, M. et Mme Boissonneault, de Montréal, Alcide Savoie, de Manseau, député de Nicolet à la législature, etc.

MONT-JOLI

Funérailles de Mme Xavier Dubé

Dans le compte-rendu des funérailles de Mme Xavier Dubé, nous avons oublié les proches parents dont les noms suivent: sa mère Mme Vve Victor Duguay, Ste-Angèle, Mme Joseph Duguay, Mme Eugène Duguay, M. et Mme Charles Rioux, M. et Mme Isidore Dubé, M. et Mme Ph. Pelletier et plusieurs neveux et nièces et un grand nombre de cousins et cousines.

Pointe-au-Père

Naissances.—M. et Mme Alfred Lavoie, une fille baptisée sous les noms de Marie-Lucienne-Marcelle. P. et m., M. et Mme Johnny Lavoie.—M. et Mme Omer Lavoie, une fille, Marie-Françoise-Thérèse-Madeleine. P. et m., M. et Mme P. Lavoie.—M. et Mme Albert St-Laurent, un fils, Joseph-André-Adelmar. P. et m., M. et Mme Adelmar St-Laurent.

Mme P. Wyatt est de retour de Montréal.—Mme A. S. Lawson est partie pour un voyage à Montréal.—Mlle Blanche Rouleau, fille de M. et Mme F. Rouleau, de l'hôtel Rouleau est partie pour un voyage à Québec, Montréal et Sherbrooke, chez des parents et amis. Elle se rendra à Coaticook et Hillhurst, dans les Cantons de l'Est, chez ses tantes et ensuite aux Etats-Unis. Nous lui souhaitons un bon voyage.

Mme Philippe Després, de Québec, est de retour à sa résidence.

MM. Robert Wyatt et C. Chamard partiront bientôt pour Montréal, pour assister au mariage de leur parente et amie Mlle Kennedy, qui sera célébré le 19 dans la cathédrale de Montréal.

Décès.—Joseph-André-Adelmar, fils de Albert St-Laurent, âgé de 8 jours.

TRIBUNE LIBRE

(Publié sous la responsabilité des correspondants)

AU ELECTEURS DU COMTE DE RIMOUSKI

Un fait qui peut servir d'exemple et qui mérite d'être signalé. Dans une paroisse non loin de Rimouski, l'année dernière, deux candidats se présentaient pour la mairie. L'un était le chef libéral et l'autre le chef conservateur. Le vieux chef conservateur qui avait cédé sa place travaillant en faveur du candidat libéral. Il payait même des charretiers pour transporter les voteurs. Le candidat conservateur, son ami, s'est empressé d'aller lui demander des explications. Voici la réponse du vieux financier et chef conservateur: "Vous êtes deux candidats de la même valeur et capacité. Mais le candidat sortant de charge a plus de connaissances et il a l'avantage d'être l'ami du gouvernement et du député; il est de l'intérêt de la paroisse de l'avoir pour maire, vu que nous avons la route nationale et que nous avons besoin de l'aide du gouvernement pour nos routes de la paroisse. Il est dans notre intérêt de supporter le maire sortant de charge qui est un libéral, et j'ai considéré comme principe qu'il ne doit pas y avoir de politique dans les questions municipales et scolaires.

ON DEMANDE

Une jeune fille possédant la connaissance du français et de l'anglais trouverait une bonne position en s'adressant à Geo. N. Aboussafy, marchand, Price, Co. Matane.

SPECIAL

Une vraie belle occasion de vous habiller à bon marché. Malgré les prix déjà très bas marqués sur nos marchandises, nous vous offrons un escompte spécial de 10 p.c. sur toutes nos lignes d'habits, imperméables pour hommes et pour garçons.

Ne manquez pas cette occasion; l'offre est pour une semaine seulement.

Venez voir notre assortiment; il y en a pour tous les goûts. La vraie place pour les bas prix: MICHAUD FRERES, en face du Bureau de Poste.

CAMIONS et AUTOMOBILES A VENDRE 2 gros camions Chevrolet, F. B., presque neufs. 1 camion Ford 1 touring Chevrolet Un char Regal; un vrai bargain \$150.00. Ces automobiles sont en parfait ordre, à vendre à de bonnes conditions, s'adresser à Wilfrid OUELLET, BIC.

TERRES A VENDRE

AU 1er RANG DE STE-LUCE 6 arpents de front

Deux terres au premier rang (rang de l'église) de Ste-Luce, bornant au nord au fleuve. L'une de 4 arpents de front sur 30 de profondeur, est longée et bornée à l'est par la route à Carrier; bien bâtie de maison, grange et dépendances.

L'une de 4 arpents de front sur 40 de profondeur; bonne terre à bois et à foïn.

Ces deux terres sont traversées par le chemin du roi, au bord de l'eau. Occasion exceptionnelle d'acquérir un vaste et magnifique domaine agricole, pour soi-même ou ses fils, au plus bas prix possible, dans une vieille et progressive paroisse du bas St-Laurent. Le vendeur n'entend point spéculer sur ces immeubles. Il ne désire que son prix de revient, ne les ayant achetés que pour protéger efficacement ses propres droits et intérêts.

Pour prix, conditions et examen des titres, s'adresser aux notaires COUTURE & DEMERS RIMOUSKI

NOUVEAU SERVICE A LA COTE NORD S. S. MANICOUAGAN.

Départ du Quai de Rimouski: Tous les lundis et jeudis matin, après l'Océan et l'Express Maritime.

Pour Bersimis, Pointe-au-Outardes et Manicouagan. Retour: Mardi et samedi matin.

Voyages spéciaux à Franklin. Service confortable de 1ère et 2ième classe avec repas et lits.

Le Manicouagan est un vaisseau complètement neuf, muni d'un engin puissant Kahlenberg, construction solide, et offre aux passagers un système moderne sous tous les rapports: lumière électrique, chauffage etc. Rien n'a été épargné pour assurer le confort et toutes les garanties de sûreté aux passagers.

L'appareil de sauvetage du "Manicouagan" est des plus complets: outre deux grandes chaloupes de sauvetage et une chaloupe de bord, on peut transporter facilement une centaine de passagers, ainsi que fret de toute sorte.

On se propose d'organiser des excursions pendant la belle saison d'été. Pour toute information, s'adresser à: La Cie de Navigation Rimouski-Saguenay Ltée RIMOUSKI, P. Q.

RETRAITES FERMEES POUR JEUNES FILLES

Au couvent des Soeurs de l'Immaculée-Conception Rimouski.

Retraites d'institutrices: Du 18 au 21 juillet; retraites de vocation: Du 25 au 28 juillet; retraite générale: Du 1er au 4 août; retraite d'institutrices: Du 8 au 11 août.

Les retraites pour dames mariées auront lieu vers le mois d'octobre.

On doit se faire inscrire au moins une semaine à l'avance. S'adresser à la Supérieure Couvent de l'Immaculée-Conception, Rimouski, Qué. 13-14-15-16.



TOUT LE DEHORS INVITE VOTRE KODAK

Vous trouverez à notre magasin un assortiment de caméras des plus complets. Venez et choisissez celui que vous désirez.

Kodaks photographiques: \$6.70 et plus. Brownies: \$2.05 et plus.

ON DEMANDE

Une jeune fille possédant la connaissance du français et de l'anglais trouverait une bonne position en s'adressant à Geo. N. Aboussafy, marchand, Price, Co. Matane.

SPECIAL

Une vraie belle occasion de vous habiller à bon marché. Malgré les prix déjà très bas marqués sur nos marchandises, nous vous offrons un escompte spécial de 10 p.c. sur toutes nos lignes d'habits, imperméables pour hommes et pour garçons.

Ne manquez pas cette occasion; l'offre est pour une semaine seulement.

Venez voir notre assortiment; il y en a pour tous les goûts. La vraie place pour les bas prix: MICHAUD FRERES, en face du Bureau de Poste.

A VENDRE

Belle propriété à vendre, grand terrain et garage. Excellent poste pour un médecin. Boîte postale 97 Matane

MUNICIPALITE DE ST-JACQUES LE MAJEUR DE CAUSAPSCAL AVIS

Des soumissions seront reçues d'ici au samedi 27ième jour de juin 1925 à quatre heures de l'après-midi par le sousigné, secrétaire-trésorier de la corporation municipale de St-Jacques le Majeur de Causapsal, pour la construction d'un pont métallique sur la rivière Causapsal dans le village de Causapsal. Les plans et devis sont visibles au département des Travaux Publics et du travail à Québec, ou le samedi au bureau du secrétaire-trésorier à la salle publique de Causapsal.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté, fait à l'ordre de la corporation municipale et représentant 10 p.c. de la soumission.

La Corporation municipale ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune d'elles.

Causapsal, 6 juin 1925 Alphonse LEVESQUE Secrétaire-Trésorier.

Véritables aubaines

Plusieurs chars de seconde main à vendre à de grandes réductions. Toutes offre raisonnable sera acceptée.

Aussi un Studebaker Light Six, complètement neuf, modèle 1924, à prix considérablement réduit.

Venez faire une visite à mon entrepot d'automobiles. Bienvenue à tous ALBERT MICHAUD

A VENDRE

Engin à vapeur stationnaire, marque "Plessisville", 40 forces, 90 livres de pression et 85 R. P. M. Très bon ordre. S'adresser à J.-E. Pinault, Mont-Joli, Qué.

BOUQUIN DE CHARRON

J'ai acheté l'ancienne boutique de J.-Marie Lepage, au Brulé. Je m'occuperai de réparation de voitures, ainsi que de réparations de meubles etc; ouvrage fait à bon marché. Peinture et vernissage d'auto. L. G. Morissette, Brulé.

AVIS N'oubliez pas que la grande vent de la